

# LE VÉRIDIQUE OU COURRIER UNIVERSELS

( DICERE VERUM QUID VERAT? )

Du 15 FRACTIDOR, an IV de la république française. — Jeudi 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1796, ( vieux style. )

*Lettre du général Moreau sur la position de l'armée du Rhin et Moselle. — Combat livré aux émigrés par les républicains. — Rapport fait par le ministre de la police au directoire, sur les mouvemens qui ont eu lieu à Paris. — Motion d'ordre tendante à nommer une commission pour s'occuper du mode du sort qui doit désigner les conventionnels sortant du corps législatif. — Résolution qui ordonne la restitution des biens des hôpitaux. — Proposition de rétablir les loteries et les droits d'entrée.*

## Cours des changes du 14 fructidor.

Amsterdam . . . . .	60	$\frac{1}{2}$	à 40 j.
Hambourg . . . . .	184	$\frac{1}{2}$	à 40 j.
Gènes . . . . .	91	$\frac{1}{2}$	à 40 j.
Livourne . . . . .	99	$\frac{1}{2}$	à 40 j.
Madrid . . . . .	11	7	6
Marc d'argent . . . . .	49	7	6
Or fin . . . . .	99	10	
Piastre . . . . .	5	3	6
Quadrupl. . . . .	78	5	
Guin . . . . .	24	$\frac{4}{10}$	
Mandat . . . . .	2	16	$\frac{1}{2}$

## Avis essentiel.

L'ordre établi dans les bureaux de distribution de ce journal, ne permet pas d'envoyer des numéros au-delà du jour fixé pour la fin de l'abonnement. Les personnes qui seroient fatiguées d'éprouver une interruption, sont donc priées de jeter les yeux sur l'enveloppe qui couvre leur feuille; elles y verront toujours l'époque fixe de leur abonnement. Il seroit à désirer que chaque abonné qui est dans l'intention de continuer à recevoir le *Véridique*, écrivent au moins quinze jours d'avance: ainsi, ceux dont l'abonnement finit le trente du mois, doivent écrire le 15, et ceux dont l'abonnement finit le 15, doivent écrire le 1<sup>er</sup>. Ce moyen est le seul propre à prévenir toute espèce de retard, et nous pouvons garantir à ceux qui l'emploieront la plus grande exactitude et la plus grande régularité dans le service.

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

### ARMÉE DU RHIN ET MOSELLE.

Le général en chef de l'armée du Rhin et Moselle, au directoire exécutif.

Au quartier-général, à Biberach, le 4 fructidor, an 4.

Il m'a été impossible de vous envoyer le bulletin de nos affaires des 21, 23 et 24 du mois dernier; je vous

le ferai passer, au premier séjour que nous prendrons. Le prince Charles a passé le Danube à Donawerth, et s'est campé à l'ain, derrière la Lech.

J'ai été forcé de faire venir l'armée, des bords de la Verritz, à Hrechstach, Dillingen et Lauingen, pour y passer le Danube. Les ponts de ces villes étoient les seuls praticables. Celui de Donawerth est brûlé, et je doute qu'on puisse le réparer. Je fais faire un équipage de pontons à Ulm.

L'armée a pris position, le 2, derrière la Zusam, le centre à Wertingen, et hier sur la Schmutter; les avant-gardes étoient campées sur la Lech.

L'ennemi occupoit encore Augsbourg hier; je pense qu'il l'aura évacué la nuit; j'en attends les rapports.

Le corps du général Ferino est à Schœnfeld. Le général Saint-Cyr a sa droite à Engelhoffen, et sa gauche à Langenreich. Le général Desaix a sa droite à Langenreich, et sa gauche à Truisheim.

J'ai laissé au Schellenberg, près Donawerth, un corps qui communique, par partie, avec l'armée de Sambre et Meuse.

Je puis recevoir en quatre ou cinq jours, des nouvelles de l'armée d'Italie. Nous communiquons nos positions respectives.

Le corps du général Ferino a eu, le 26, une affaire extrêmement vive avec le corps de Condé, et l'a bien battu. La perte des émigrés a été très-considérable en tués ou blessés. Le combat a eu lieu à Kanlach; on les a poursuivis jusqu'à Mindelheim. Le corps des chasseurs nobles est presque détruit. Je vous ferai passer incessamment les détails.

Salut et respect,

Signé MOREAU.

PARIS, le 14 fructidor.

Dans le comité secret d'avant-hier, on a lu le traité d'al



France défensive et offensive entre la France et l'Espagne.

Ce traité n'est guère qu'une nouvelle rédaction du pacte de famille, approprié à nos nouveaux principes et aux circonstances actuelles. Il porte que celle des deux puissances qui sera attaquée pourra requérir à l'instant l'intervention de l'autre : que celle-ci sera tenue de fournir aussi-tôt 15 vaisseaux de ligne de la première force, et 18 mille hommes de troupes à pied et 6 mille de cavalerie. Les vaisseaux agiroat séparément, ou se réuniront à l'escaadre de la puissance requérante, suivant son gré.

L'article 18 porte que c'est sur-tout contre l'Angleterre que cette réunion de forces devra avoir lieu. Ainsi on peut regarder ce traité comme une déclaration de guerre de l'Espagne à l'Angleterre.

Il est renvoyé à l'examen d'une commission chargée de faire au plutôt son rapport. Il a été signé à Madrid par le général Pérignon et le prince de la Paix.

L'autre message du directoire étoit relatif aux finances, et ajoutoit encore aux détails affligeans qu'on a lus dans le premier, relatif au même objet. Il annonçoit que dans plusieurs de nos armées, la solde n'avoit pu être acquittée. Plusieurs membres se sont étonnés de cet état de détresse, après toutes les sommes que l'on n'a cessé de fournir, aussi-tôt qu'elles ont été demandées. Ils ont craint que le directoire ne fût trompé par des hommes dont le but sembloit être de déverser le mécontentement des troupes sur le corps législatif; comme si elles devoient s'en prendre à lui de ce qu'elles ne recevoient pas leur solde ! Que sont devenues les sommes immenses sans cesse accordées pour cette dette sacrée ?

Fermont, Cambacérés, Doucet, Leroux, Lecointe-Puyravaux et plusieurs autres ont parlé à ce sujet. Les uns ont accusé l'incapacité des agens ministériels qui sont à la tête des finances; les autres se sont étonnés de ce qu'on présentoit précisément ces détails au moment où d'autres causes d'alarmes venoient de se manifester autour du corps législatif. Quelques-uns ont pensé qu'il y avoit de l'exagération dans ces rapports, et que les mouvemens séditieux qu'on disoit avoir eu lieu dans quelques corps de l'armée de l'Ouest, avoient été grossis à dessein par des agens subalternes.

Fermont s'est rendu aussi-tôt à la trésorerie, et a assuré, d'après les déclarations des commissaires, que le prêt des troupes n'avoit pas manqué, comme on l'annonçoit : que c'étoit la première dépense dont on s'occupoit chaque jour, et que s'il y avoit eu quelques retards inévitables, ils venoient de cesser, et que les fonds étoient en route.

A la suite de cette discussion, le message du directoire a été renvoyé à la commission des finances chargée d'exiger que les demandes d'argent soient faites régulièrement par écrit; que les causes des retards de paiemens ordonnés soient consignées de la même manière, et qu'on sache enfin comment il se fait que, quoique chaque jour on accorde des sommes immenses, les besoins soient toujours aussi nombreux et aussi pressans.

Le 7 thermidor, le feu a pris à la grande salle du spectacle de Nantes; on donnoit Zémire et Azor. Le feu

( 2 ) a pris dans le transparent de l'appartement de Zémire. L'incendie a été terrible, et n'étoit pas encore éteint le lendemain à sept heures du soir. Il a péri quatre à cinq ouvriers; le directeur a été blessé à la tête; plusieurs personnes ont été blessées en sortant du spectacle.

Le général Willot est enfin arrivé dans le Midi. Il s'est empressé d'adresser une proclamation aux habitans des départemens de Vaucluse, des Bouches du Rhône, du Var et des Basses-Alpes, dans la quelle il annonce qu'ignorant ce qu'on peut appeler esprit de parti, n'ayant puisé dans les champs qu'une seule opinion politique, la soumission aux loix et à la constitution, il ne connoit que deux classes de citoyens, les bons et les mauvais; il protégera les premiers de toute l'autorité qui lui est confiée, et poursuivra avec fermeté les perturbateurs, les voleurs et les assassins.

Quelle journée honteuse pour les jacobins, que celle d'hier ! Quelle grossièreté, quelle stupidité dans leurs stratagèmes ! Ils forcent leurs amis les plus intimes à le désavouer. Prenons garde pourtant de nous accoutumer les trop mépriser. Si l'exécution de leur complot fut misérable, la pensée en est atroce; elle décele même l'étendue de puissance dont ils jouissent encore. Un fait est certain; c'est que les sociétés organisées par Gracchus Babeuf et Dronet, existent encore; c'est qu'ils ont une police à eux pour contre-miner la police du gouvernement. Comment en effet concevoir que huit drapeaux blancs aient pu être arborés, quelques-uns tout à côté du corps-de-garde; qu'une foule de cocardes blanches aient été semées dans les rues et attachées aux maisons de plusieurs particuliers, en signe de proscription; que des boîtes aient été tirées à la même heure en différens quartiers ? Un tel complot suppose une multitude d'agens bien dociles, bien disposés à tout affronter. Quoi de plus effrayable qu'une telle organisation de scélérats au sein d'une grande ville ! Supposez le peuple encore agité de l'effervescence révolutionnaire, et vous verrez quels désastres pouvoient résulter d'une telle manœuvre.

( Extrait des Nouvelles Politiques. )

#### MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Rapport fait au directoire exécutif, du 12 fructidor.

Depuis plusieurs jours j'étois informé qu'il se tramoit un nouveau complot contre la constitution républicaine adoptée par le peuple français; j'ai fait surveiller avec soin ceux qui m'étoient désignés comme participant à ce complot, et malgré le mystère dont ils se sont enveloppés, leurs démarches ont été éclairées : hier les renseignemens se multiplièrent; non-seulement les agens de la police, mais encore plusieurs bons citoyens et des militaires, me donnèrent des avis qui me confirmèrent ce que je soupçonnois déjà, que les anarchistes, désespérant de réussir à renverser le gouvernement en se montrant à découvert, vouloient essayer de mettre le royalisme en avant, et peut-être de tenter, sous ses couleurs, un mouvement dont ils auroient su profiter ensuite : on m'annonçoit que les factieux se réunissoient dans différentes maisons du faubourg S. Antoine, au nombre de trois à quatre cents, armés de sabres, de



pistolets, et quelques-uns de fusils; que le signal devoit être donné sur les trois heures du matin, par l'explosion de plusieurs pétards qui seroient tirés dans les différens quartiers de Paris; qu'on devoit jeter dans les rues quantité de cocardes blanches, et répandre l'alarme en criant que les royalistes assassinoient les patriotes, et vouloient détruire la république et rétablir le trône.

On m'annonçoit que le projet des factieux étoit de faire évader les détenus dans les différentes maisons d'arrêt et de détention, de renverser le gouvernement, de massacrer certains membres du corps législatif, le directoire, les ministres, et de substituer le gouvernement révolutionnaire à la constitution de l'an 3. Quoique les avis qui m'étoient donnés ne fussent appuyés d'aucunes preuves positives, et ne fussent que le résultat de différentes conversations et renseignements recueillis, cependant, comme ils s'accordoient avec quelques faits apparemment et avec toutes les observations faites depuis plusieurs jours, je ne crus pas devoir négliger ces avis, d'autant que les détenus au Temple devoient partir cette nuit même pour le lieu destiné à la tenue de la haute-cour de justice; que d'ailleurs j'étois instruit que depuis longtemps il se tenoit, dans différentes maisons particulières, des conciliabules, composés d'anciens membres des comités révolutionnaires, où l'on discutoit sur les moyens de sauver les détenus, de renverser le gouvernement actuel, et de rétablir la constitution de 93, et qu'un comité directeur étoit déjà formé, et changeoit journellement le lieu de ses séances; qu'enfin, je savois qu'Amar, au moment de son départ pour Vendôme, avoit dit à ses co-détenus ces paroles remarquables: « Le fil est tendu, ils y seront pris, et ils ne s'y attendent pas. . . »

Je me concertai donc avec les autorités constituées, pour donner les ordres et prendre les mesures nécessaires au maintien de la tranquillité publique. Les mesures ont eu un plein succès, grâce au zèle et à l'activité des membres du bureau central, des généraux et du commandant temporaire de Paris; par-tout le service s'est fait avec la plus grande exactitude: les militaires, officiers et soldats ont donné en cette occasion une nouvelle preuve de leur dévouement à la chose publique, de leur haine pour les factieux de tous les partis, et de leur attachement au gouvernement actuel; il n'y a eu aucun désordre, et la tranquillité publique n'a pas été troublée.

Cependant, sur les trois heures du matin, les signaux qu'on m'avoit annoncés ont été donnés: des pétards et des boîtes ont été tirés dans les différens quartiers de Paris; mais la surveillance étoit telle que les factieux n'ont pas osé se montrer à découvert; ceux qui ont tiré des boîtes se sont soustraits à la vigilance des patrouilles, parce qu'ils étoient isolés, et qu'ils avoient soin de ne s'arrêter que dans le lieu et dans le moment où ils ne voyoient personne à portée.

Après le signal donné, des cocardes blanches ont été jetées dans plusieurs rues; cinq drapeaux de taffetas blanc, portant pour inscription: *Mort aux républicains, vive le roi!* ont été trouvés dans différens endroits avec des placards manuscrits, invitant au rétablissement de la royauté et aux massacres des républicains; mais ceux qui ont jeté ces cocardes, placés les drapeaux et ces affiches, se tenoient également isolés, se cachant avec

soin; il n'y a eu aucun attroupement ni réunion, il n'est pas étonnant que dans une commune aussi étendue, des individus isolés aient échappé à la surveillance, surtout pendant la nuit.

On en a cependant saisi un dans la rue S. Antoine, qui a dit se nommer Louis Brulé, jardinier, sans domicile; il est convenu d'avoir posé un des drapeaux blancs sur l'échope près l'église des ci-devant Filles-Marie; mais ensuite il a tout nié, et il s'obstine à garder le silence le plus absolu; il est actuellement détenu au bureau central, qui fera les poursuites nécessaires.

Des hommes avides de sang, de vengeance, ont voulu ce matin former des groupes et profiter des circonstances pour exciter des troubles et égarer le peuple en lui donnant des inquiétudes sur sa liberté, et essayant de lui persuader qu'on vouloit la lui ravir et établir le despotisme; mais ces groupes ont été bientôt dissipés; le peuple ni la troupe ne se sont pas laissés tromper. Ils ont vu que les royalistes ne paroissent nulle part, qu'il n'y avoit eu aucun rassemblement, aucune attaque; que d'ailleurs le gouvernement avoit pris toutes les mesures nécessaires; qu'ainsi les craintes qu'on vouloit leur inspirer étoient chimériques, et ils n'ont pas tardé à reconnaître le machiavélisme de ces hommes qui conspirent sans cesse contre la tranquillité publique, parce qu'ils ne peuvent vivre que dans le désordre et l'anarchie, et jamais la masse du peuple n'a montré mieux que dans cette circonstance, qu'elle est sincèrement attachée à la république, et qu'elle veut un mouvement ferme qui protège les personnes et les propriétés.

Sans doute les citoyens et les militaires ont été indignés à la lecture de cet infâme placard, qui les invitoit à se rallier autour du drapeau blanc pour rétablir la royauté; mais ils ont vu, au style et à la tournure de cette affiche, qu'elle étoit le fruit de quelque imagination délirante, et non pas l'ouvrage d'hommes aussi droites et aussi perfides que le sont les partisans réels de la royauté; ils ont senti qu'il y auroit aussi trop de maladresse de la part des royalistes, d'inviter les citoyens de Paris à se réunir à eux, et de leur annoncer en même tems qu'ils se proposent de réduire Paris à feu et à sang.

Je ne dirai pas cependant, citoyens directeurs, que les royalistes n'ont eu aucune part aux événemens qui ont eu lieu cette nuit; je sais que, quelque peu nombreux qu'ils soient, ils sont loin d'avoir renoncé à leurs coupables espérances, et qu'ils sont toujours prêts à profiter de toutes les circonstances pour venir à leur but: on me dit à l'instant qu'une femme a été maltraitée, dans la matinée, au faubourg Honoré, pour avoir manifesté devant plusieurs personnes, son attachement à la république. Je donne des ordres pour vérifier le fait, et découvrir les coupables, s'il y en a. Quoi qu'il en soit, il ne seroit pas étonnant que quelques royalistes et quelques émigrés cachés à Paris, n'ayant plus rien à perdre, et au désespoir de voir toutes leurs espérances déçues par les victoires continuelles des troupes républicaines, ne se fussent réunis aux anarchistes. Des avis que j'ai reçus de l'étranger, m'annoncent même que les chefs de ce dernier parti sont entrés en composition avec le ci-devant duc de la Vauguion: d'autres avis très-précis, que j'ai reçus également de l'étranger, depuis quelques jours, m'assurent qu'un fameux anarchiste du Midi, a un



frère émigré, qui est aide-de-camp général de l'empereur, et a beaucoup d'influence sur ces déterminations.

D'un autre côté, des avis qui m'ont été donnés ici, il y a quelques jours, m'avertissent que le projet des anarchistes étoit d'exciter un soulèvement en aigrissant le peuple par l'exposé des maux qu'il souffre, et en rejetant tous ses malheurs sur le gouvernement dont ils font la continuelle sollicitude; qu'un des moyens sur lesquels ils comptoient le plus, étoit de se diviser en deux colonnes, dont l'une professeroit le royalisme le plus outré et tâcheroit de recruter les émigrés cachés et le petit nombre de royalistes qui se trouvent dans toutes les classes; qu'alors on crieroit *havo* sur tout ce qui professe l'attachement à la constitution républicaine et l'obéissance aux loix, que la colonne anarchique royaliste, se retireroit au milieu du combat et laisseroit les dupes en avant; que la seconde colonne avoit ordre, pour le moment, de ne pas se montrer, d'attendre et de saisir le moment où la manœuvre auroit réussi.

Je savois aussi qu'on avoit voulu, tous jours dans les mêmes intentions, donner une certaine solennité au 25 août, jour de la ci-devant Saint-Louis. Un homme dont je n'ai pu savoir le nom, et qui demeure dans la même maison où Babœuf a été arrêté, avoit donné de l'argent à des enfans, qui en avoient acheté environ 200 fusées, qu'ils tirèrent, ce jour-là, dans les rues. Mais le peuple est resté tranquille, et j'ai remarqué, avec plaisir, qu'en dépit de toutes les manœuvres, ce jour a été moins solennisé, et que les promenades publiques ont été moins fréquentées que les jours de dimanche et de fêtes ordinaires.

Tels sont, citoyens directeurs, les détails de ce qui se tramoit depuis quelque temps, et de l'exécution qu'on a tenté d'en donner la nuit dernière. J'y ajoute deux faits qui pourroient encore servir à éclairer votre religion et à asseoir votre opinion.

*Premier fait.* Un citoyen nommé Louis-Toussaint Arnould, ancien membre du comité révolutionnaire de la section des Arcis, a été trouvé rue de la Licorne, au coin de celle des Marmouzeaux, la tête moitié emportée par l'explosion d'un pétard. On a trouvé à côté de lui les débris du pétard tiré, et un second pétard tout neuf, bien ficelé et garni d'une mèche, et près de ces débris une cocarde blanche.

*Deuxième fait.* Le citoyen Godeau, limonadier, cour du Manège, a également trouvé, le matin, dans sa cave, trois écharpes de soie tricolores, et un poignard monté sur une poignée d'acier, attaché à l'une d'elles; enfin, un sabre monté sur une garde de cuivre rouge, à double branche, désignant un cor de chasse, avec une dragone de laine tricolore, le tout enveloppé dans une serviette marquée des lettres A. C.

Tous ces faits doivent convaincre le gouvernement, que si on ne comprime pas d'une main ferme, juste et sévère, les factieux de tous les partis, il est à craindre qu'ils ne se livrent à de nouveaux excès; ils espèrent encore, et ne se dissimulent pas leurs espérances; ils font tout ce qu'ils peuvent dans ce moment pour renouveler les groupes, et y prêcher leur doctrine meurtrière; ils veulent corrompre les ouvriers, les entraîner

(4)

avec eux; ils se proposent d'émouvoir les femmes, de les mettre en avant, de porter en triomphe un drapeau tricolore, et de traîner un drapeau blanc dans la boue; dans le dessein d'exciter l'indignation du peuple, et de le porter à quelque excès contre les autorités constituées. Mais le peuple, en témoignant son horreur pour la royauté et pour les signes qui peuvent en rappeler le souvenir, saura démêler les desseins secrets des agitateurs. La police les surveillera, et déjouera tous leurs complots; vous la seconderez, citoyens directeurs, vous dirigerez ses efforts, vous peserez, dans votre sagesse, toutes les circonstances que je viens de mettre sous vos yeux, et vous employerez des mesures dignes de votre amour pour la république, et du respect de l'inviolabilité des membres du corps législatif et du directoire, et de la garantie assurée par la constitution aux personnes et aux propriétés. Comptez toujours sur mon zèle à exécuter les mesures que vous me prescrirez, ainsi que sur mon dévouement à la chose publique et au maintien de la liberté et de l'égalité.

Le ministre de la police générale.

Signé COCHON.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 14 fructidor.

Philippe Delville, par motion d'ordre, expose qu'aux termes de la constitution, les assemblées primaires se forment de plein droit au premier germinal, et que selon le vœu de la loi du 15 fructidor, on doit procéder trois jours auparavant au tirage au sort pour déterminer quel sera le tiers des membres de la convention qui sortira du corps législatif. Il demande qu'une commission soit nommée pour régler, sans délai, le mode de tirage.

Adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion sur les secours publics: le projet tendoit à les faire prélever sur les sols additionnels de la contribution de chaque commune; plusieurs membres le combattent comme injuste et inefficace, en ce que les indigens des communes pauvres et peu nombreuses manqueraient des secours auxquels ils ont droit comme les autres.

Dumolard s'élève contre le prélèvement des secours sur les sols additionnels: il pense que bientôt ils excéderaient le capital, et qu'il faut enfin rétablir les droits d'entrée: il invoque en conséquence l'ajournement, qui est adopté.

Delcloy propose ensuite de rétablir les loteries, parce que si on les a présentées comme immorales, on peut leur donner un caractère de moralité en en assignant le produit au soulagement des pauvres.

Cette proposition est combattue. C'est le pauvre seul, dit Bourdon, qui joue à la loterie; il y risque le peu qu'il possède dans l'espoir du gain, et perd la réalité pour l'ombre.

Après quelques débats l'ordre du jour est adopté.

Delcloy reproduit le projet concernant les hospices civils. Le conseil arrête en principe qu'ils conserveront la jouissance de leurs biens, et que ceux de ces biens qui auroient été vendus seront remplacés en bien d'émigrés.